

## Compte personnel de formation (CPF) : Gérer les demandes et abondements en entreprise

### Objectifs

- Appréhender le contexte juridique du CPF et son application pratique en entreprise
- Gérer les demandes de CPF des collaborateurs
- Distinguer les différents abondements CPF obligatoires ou facultatifs et mettre en place une politique d'abondement

### Public

Directeurs formations, Responsable formation, RRH, Gestionnaires d'assistants formation... Toute personne en charge de la formation dans une entreprise.

### Pré-requis

Avoir des connaissances de base sur la formation professionnelle

### Programme

#### 1/ Le Compte Personnel de Formation

- Les enjeux du CPF : le salarié « acteur de son projet professionnel ».
- Les règles d'alimentation du CPF.
- Le CPF au sein du compte personnel d'activité :
  - Son lien avec le Compte d'Engagement Citoyen (CEC).
  - Son lien avec le Compte Personnel de Prévention (CPP)
- Le CPF de transition professionnelle (ou PTP : Projet de Transition Professionnelle)

#### 2/ L'utilisation du CPF

- Les actions éligibles au CPF
- Les modalités d'utilisation du CPF

#### 3/ Le financement du CPF

- Les principes de financement de la formation professionnelle et ses acteurs (OPCO, France Compétences, Caisse des dépôts et consignations...)
- Les abondements CPF possibles ou obligatoires de la part de l'entreprise
- Les modalités de versement de ces différents abondements

#### 4/ Une stratégie d'entreprise pour les abondements et l'utilisation du CPF : Pourquoi ?

- CPF : un droit parmi d'autres (entretiens professionnels, CEP, VAE...) à articuler ensemble
- Le lien avec le plan de développement des compétences
- Idées pour encourager un CPF gagnant-gagnant

### Méthodes pédagogiques

- Illustration et mise en œuvre par des cas pratiques basés sur des cas concrets
- Échanges sur les pratiques et problématiques des stagiaires
- Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé avant le début de la formation

- Diffusion d'un support PPT
- Un support pédagogique est remis à chaque participant

### Suivi et évaluation des résultats

- Document d'évaluation de satisfaction
- QCM de positionnement en entrée et d'évaluation des acquis de fin
- Nombreux exercices et cas pratiques tout au long de la formation
- Certificat de réalisation individuel

### Tarif

Adhérent : 399€ HT (TVA 20%)

Non adhérent : 449€ HT (TVA 20%)

### Durée

1 demi-journée, soit 4 heures de formation

### Intervenant(s)

Solange SECK,

### Date(s)

SESSION 1

26 Fév 2024 13:30 / 17:30